

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de l'intérieur
DFI

Berne, 9 septembre 2024 / DR
VL/ Assurance-militaire

Expédition électronique : uv@bag.admin.ch et GEVER@bag.admin.ch

Révision de l'ordonnance de l'assurance-militaire

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

Commentaire général

Le Parti Libéral-Radical Suisse soutient la modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire. Nous saluons les efforts d'harmonisation des termes avec les lois pertinentes, notamment la clarification des définitions de « militaire de carrière » et « militaire contractuel », ainsi que la mise à jour des dispositions relatives aux soins médicaux dans des hôpitaux conventionnés, ce qui renforce la sécurité juridique. Le PLR approuve également l'actualisation des règles pour le personnel paramédical afin de mieux répondre aux besoins actuels.

Nous notons avec satisfaction que les modifications proposées n'entraîneront pas de coûts supplémentaires pour la Confédération, les cantons, ou les communes. Le PLR soutient les réformes qui améliorent l'efficacité sans imposer de charges financières supplémentaires aux collectivités publiques.

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jonas Projer